



ACADÉMIE DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Division Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :
IA-IPR de SNT et NSI
Tél : 03 20 15 60 57
Mél : ce.ipr@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le 12 septembre 2022

Les Inspecteurs d'Académie,
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
SNT et NSI

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs en charge du SNT et NSI
S/c de Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée année scolaire 2022-2023

Chères collègues, chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et une pleine réussite dans votre mission au sein des équipes éducatives, tant pour ceux qui débutent dans la carrière (5 professeurs stagiaires et 6 néo-titulaires dans l'enseignement public) que pour nos collègues confirmés.

Cette rentrée est l'occasion de découvrir le nouveau projet académique pour la période 2022-2025. Excellence et inclusion (entendue au sens large du terme) sont deux mots qui caractérisent bien l'académie de Lille. C'est la raison pour laquelle ce nouveau projet académique a été construit autour d'une expression : l'excellence inclusive, déclinée pour les élèves, pour les personnels et dans le cadre des partenariats. Ce nouveau projet académique sera prochainement consultable (fin septembre 2022) sur le site de l'académie de Lille. Il s'agit d'un guide pour l'action qui fixe les priorités, les leviers et les objectifs. Nous vous invitons à le consulter.

Cette lettre de rentrée vous apporte quelques informations pour vous accompagner dans vos missions lors de cette nouvelle année scolaire. Elle comporte des liens renvoyant vers des textes réglementaires et des ressources pédagogiques.

L'ÉVALUATION DES CANDIDATS AU BACCALAURÉAT

Le bulletin officiel N° 30 du 29 juillet 2021 précise les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat applicables à compter de la session 2022 de l'examen.

Le périmètre d'évaluation de l'épreuve de spécialité :

Nous vous présentons le lien indiquant les parties des programmes de terminale NSI qui ne seront pas évaluées lors de l'épreuve de spécialité dans lesquelles intervient notre discipline :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121274N.htm>

LA FORMATION

La formation continue : Le programme académique de formation

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC), inaugurée en juin 2022, a pour ambition de proposer à tous les personnels de l'académie une formation professionnelle de qualité répondant aux besoins des agents et à ceux de l'institution. Cette démarche s'inscrit dans la feuille de route RH de l'académie, et notamment de son

axe 2 concernant l'accompagnement des personnels.

Parmi les nouveautés à signaler :

Afin de pouvoir répondre aux besoins émergeant durant l'année scolaire, le PAF se déploie pour cette année scolaire en **3 offres de formation** :

- La première offre est celle ouverte à l'inscription **le 1er septembre 2022** ;
- Une deuxième offre en public volontaire, prenant en compte les demandes des personnels et les besoins nouveaux, sera élaborée et proposée à l'inscription au **mois de janvier 2023** ;
- Une troisième offre complètera le PAF **en mars 2023**. Les personnels pourront donc trouver des formations ouvertes à l'inscription tout au long de l'année scolaire.

Les dates et les lieux prévisionnels des formations en public volontaire sont dorénavant indiqués dans l'offre proposée.

Le programme de formation en SNT et NSI a été aménagé en fonction des besoins constatés. Il propose, entre autres, un axe de formation sur l'informatique débranché pour SNT et une formation dédiée au suivi de projet en NSI.

Une journée de formation, à public désigné, dédiée à l'orientation des filles dans le numérique, est proposée en partenariat avec l'Université de Lille.

Le DIU : Diplôme inter-universitaire :

Le dispositif n'est pas reconduit, les concours CAPES et Agrégation étant maintenant ouverts.

Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) :

Si vous désirez vous investir dans la formation initiale de futurs enseignants, vous pouvez préparer le CAFFA (Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique). Cette certification a pour objectif de développer les compétences des formateurs en académie. Dans le cadre de la préparation aux épreuves, l'INSPE Lille Hauts-de-France et le rectorat de l'académie de Lille ont mis en place une préparation spécifique. Vous trouverez l'ensemble des renseignements en lien avec ce certificat à l'adresse suivante :

<https://www1.ac-lille.fr/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-formateur-academie-121666>

LA PROMOTION DE L'INFORMATIQUE

Le concours général des lycées en informatique :

Une épreuve d'informatique sera proposée cette année au concours général des lycées pour les élèves de Terminale. Nous vous apporterons davantage de renseignements en cours d'année.

Le concours CASTOR informatique :

Le concours Castor vise à faire découvrir aux jeunes l'informatique et les sciences du numérique. Ce concours est organisé tous les ans, au mois de novembre. <https://castor-informatique.fr>

Le concours ALGOREA :

Pour encourager les jeunes français et françaises à progresser en programmation et algorithmique, [France-ioi](https://france-ioi.org) organise un grand concours ouvert à tous : le concours Algoréa. <https://algorea.org>

Le concours ALKINDI :

Le concours Alkindi est une compétition de cryptographie ouverte aux classes de 4e, 3e et 2de.

<https://concours-alkindi.fr>

Les trophées NSI :

Les trophées NSI (<https://trophees-nsi.fr/>) récompensent des projets informatiques réalisés dans le cadre de l'enseignement de spécialité « numérique et sciences informatiques ».

Les objectifs de ces trophées sont de valoriser l'enseignement de spécialité NSI, de mettre en avant les projets réalisés pendant l'année scolaire, d'encourager le travail en équipe.

En 2021-2022, trois établissements et quatre équipes ont été récompensés au niveau académique, en partenariat avec le laboratoire d'informatique Cristal de l'université de Lille.

LES RESSOURCES PEDAGOGIQUES

La Plateforme Capytale :

La plateforme Capytale, désormais accessible à l'échelle de notre académie pour les établissements publics (via l'ENT HDF), est proposée par l'académie de Paris. C'est un service numérique pédagogique permettant le partage d'activités de codage entre enseignants et élèves. Le système fonctionne entièrement en ligne sans aucune installation locale et offre une interface commune pour différentes activités d'apprentissage.

Le Site disciplinaire :

Depuis l'année scolaire 2021-2022, nous disposons d'un site disciplinaire, <https://pedagogie.ac-lille.fr/numerique-et-sciences-informatiques/> alimenté régulièrement grâce au partage de collègues que nous remercions. Monsieur Malicet Sébastien (sebastien.malicet@ac-lille.fr) assure la maintenance et l'actualisation du site et est à votre disposition pour favoriser la mutualisation et la valorisation de vos ressources.

La liste de diffusion :

Nous avons mis en place deux listes de diffusion (pour les professeurs de l'enseignement public et pour les professeurs de l'enseignement privé) qui nous permettent de vous communiquer quelques actions ou projets pédagogiques susceptibles de nourrir vos pratiques.

LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

Depuis 2019, un CAPES externe numérique et sciences informatiques a été créé et l'agrégation externe d'informatique est ouverte depuis 2022.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159136/les-epreuves-agregation-externe-informatique.html>

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Les visites-conseils, menées par les inspecteurs en charge de SNT et NSI et par des chargés de mission d'inspection, sont l'occasion d'échanger sur les pratiques et sur la manière d'en améliorer l'efficacité pour amener les élèves au meilleur d'eux-mêmes. Ils s'inscrivent dans un contexte d'établissement, de territoire et font référence à un travail d'équipe.

Les observations effectuées en classe lors d'une visite porteront sur :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- Utiliser un langage clair et adapté en prenant en compte la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves ;
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'apprentissage en prenant en compte la diversité des élèves ;
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Le suivi des enseignements de SNT et NSI est assuré sous la responsabilité de l'équipe de l'inspection pédagogique régionale composée de :

Hervé ANCELET, Christophe DELATTRE et Régis LECLERCQ

Pour les enseignements SNT et NSI, l'Inspection générale de l'enseignement, du sport et de la recherche est représentée dans l'académie de Lille par Jean-Marie CHESNEAUX

Adresse mail : jean-marie.chesneaux@igesr.gouv.fr

Nous avons vocation à intervenir dans tous les établissements du second degré de l'académie de Lille. Cependant, nous serons plus spécifiquement référents pour certains bassins selon la répartition suivante :

Hervé ANCELET herve.ancelet@ac-lille.fr	N° 5 : Dunkerque-Flandres N° 10 : Artois Ternois N° 12 : Béthune-Bruay N° 13 : Audomarois-Calais N° 14 : Boulogne-Montreuil
Christophe DELATTRE christophe.delattre@ac-lille.fr	N° 2 : Lille Ouest N° 6 : Douaisis N° 9 : Cambrésis N° 11 : Lens-Henin-Liévin
Régis LECLERCQ regis-jules.leclercq@ac-lille.fr	N° 1 : Lille Centre N° 3 : Lille Est N° 4 : Roubaix-Tourcoing N° 7 : Valenciennes N° 8 : Sambre Avesnois

Six chargés de mission d'inspection nous accompagnent dans le pilotage pédagogique :
M BOURNONVILLE Luc, M. HENNEQUART Laurent, M. OWSINSKI Hervé, Sébastien MALICET, Christophe MIESZCZAK et M. RAMSTEIN Stéphane

Madame Marie GUICHARD, formatrice académique, assure le suivi pour l'INSPE des étudiants en master MEEF NSI et la liaison avec leur tuteur terrain pour les mises en stage.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, nous vous assurons de notre écoute et notre accompagnement dans vos missions, et savons pouvoir compter sur votre engagement et votre investissement pour contribuer à la réussite de tous nos élèves.

Les inspecteurs pédagogiques en charge de SNT et NSI de l'académie de Lille :

Hervé ANCELET,
Christophe DELATTRE,
Régis LECLERCQ